Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Débuts poussifs et chaotiques de la facturation électronique



Elle est obligatoire depuis le 1er septembre pour toutes les entreprises assujetties à la TVA pour, parait-il, « fluidifier les échanges comptables et rendre transparentes les transactions. » Olivier Rousset, expert-comptable chez Talenz Ares Avignon, fait le point.

Fini le PDF du devis ou de la facture envoyé par mail, place à l'immatériel. Un mois après, on est toujours en période de rôdage de cette facturation numérique, surtout chez les micro-entrepreneurs, les petits commerçants et artisans qui ont du mal à s'adapter à ce déploiement dématérialisé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Maintes fois reportée, surtout quand on a assisté avec sidération aux cyberattaques qui ont récemment frappé Bercy, l'Éducation Nationale et certaines entreprises du CAC 40, cette révolution est désormais imposée à tous ceux qui reçoivent des factures de leurs fournisseurs et sont assujettis à la TVA, or ils sont 5 millions en France. Évidemment, les experts-comptables ont été mis à contribution pour les aider, les guider, les conseiller à éviter les chausse-trappes.

Un moyen de traçabiliser les factures et réduire les délais

Olivier Rousset fait partie de Talenz Ares Avignon, spécialisé depuis 25 ans dans le conseil fiscal, juridique, patrimonial comptable aux entreprises. « Nous avons 400 salariés à Aix, Avignon, Arles, Bollène, Saint-Rémy, mais aussi Lyon et Paris. Nous avons recruté une équipe de 8 personnes dédiées à cette facturation électronique pour coacher les entrepreneurs. Au-delà du zéro papier, il s'agit surtout de garantir, traçabiliser, automatiser le paiement des factures, le sécuriser et réduire les délais. »

« Évidement nous avons anticipé cette loi, ces derniers mois nous avons organisé des webinaires pour former les patrons au cas par cas, leur expliquer la démarche à peu de frais, à partir de 10€ jusqu'à 40€/mois l'abonnement. Certes, on est au début de cette mise en œuvre, les balbutiements sont difficiles, complexes pour les non-initiés. Le but de l'État est de traquer la fraude à la TVA, escompter des rentrées d'argent, collecter efficacement cet impôt et renflouer les caisses. Mais il a eu du mal à gérer cette migration, il l'a confiée à des dizaines de plateformes agréées. Le problème c'est que l'une d'entre elles, soit-disant sécurisée, a été hackée… Welyb qui fait partie du portail Agiris-Connect, ce n'est pas bon signe, ça ne donne pas confiance dans le système. »

Un système encore fragile

Apparemment des noms, adresses, numéros de téléphone, mots de passe, n° SIRET ont fuité. Un esprit malveillant pourrait donc se faire passer pour un cabinet comptable ou un fournisseur pour réclamer le paiement d'une fausse facture. On est en plein mic-mac. « Ils ont mis la charrue avant les boeufs », critiquent certains comptables. « Ils nous demandent de fliquer nos clients », éructent les autres.

Petit à petit, les problèmes vont sans doute se régler, les choses se tasser. D'ailleurs l'obligation d'émettre des factures numériques ne sera mise en oeuvre qu'en septembre 2027. D'ici là, aucune pénalité ne sera infligée pour ne pas braquer les commerçants déjà ensevelis sous des tonnes de paperasse et de règlements tatillons.

L'Ordre des experts-comptables PACA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

souhaite faciliter l’engagement des pompiers volontaires en entreprise



L’Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d’Azur appelle à la mise en œuvre d’une convention-cadre simplifiée afin de faciliter l’engagement des sapeurs-pompiers volontaires au sein des entreprises de la région.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentant 80% des effectifs, l’Ordre des experts-comptables PACA souhaite faciliter leur équilibre engagement-vie professionnelle au travers d’une convention-cadre simplifiée rédigée par le service juridique de l’Ordre et de la Direction régionale des Finances publiques, afin de la soumettre à la validation de la Direction générale des Finances publiques.

Cette initiative intervient après un été particulièrement éprouvant pour les sapeurs-pompiers qui ont, entre autres, fait face à de violents incendies. Dans le même temps, des conventions de partenariat allant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

dans ce même sens ont déjà été signées, notamment en Vaucluse entre le SDIS 84 et des entreprises et des collectivités, permettant aux sapeurs-pompiers volontaires de quitter ponctuellement leur poste pour répondre à une intervention.

Ces employeurs qui permettent aux pompiers de nous protéger

Une convention en faveur des volontaires, mais aussi des entreprises

Si cette convention vise à faciliter les choses du côté des sapeurs-pompiers volontaires, notamment un aménagement de l'emploi du temps, ou encore l'autorisation de quitter le poste en cas d'intervention, elle permettrait également aux employeurs d'obtenir un cadre davantage sécurisé.

Il existe déjà l'article 238 bis du code général des impôts, permettant à une entreprise qui met à disposition un salarié sapeur-pompier volontaire pendant ses heures de travail, avec maintien de rémunération, de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% au titre du mécénat, mais il est encore trop peu connu et utilisé. « Faute de cadre clair pour les employeurs », affirme l'Ordre des experts-comptables PACA.

Ainsi, cette convention apporterait un cadre juridique et fiscal sécurisé, validé par l'administration, des modalités claires de mise à disposition, en intervention comme en formation, un circuit simple de justificatifs (relevés d'heures, attestations du SDIS…), ainsi qu'un calcul de la réduction d'impôt.

Une initiative régionale à l'ambition nationale

Portée par l'Ordre des experts-comptables PACA et ses partenaires, cette initiative a une visée plus large que le territoire régional. L'Ordre sera présent au congrès national des sapeurs-pompiers de France à la fin du mois de septembre.

Cette convention « pourrait préfigurer un dispositif national conciliant engagement des sapeurs-pompiers volontaires, simplification administrative pour les entreprises et sécurisation des avantages fiscaux associés », conclut l'Ordre.

Plein les bottes mais toujours motivés les pompiers de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

140 personnes ont participé à la Grande Soirée Comptable du GRETA-CFA Vaucluse et du lycée Aubanel

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Au cours du mois de juin, le GRETA-CFA Vaucluse et le Lycée Théodore Aubanel d'Avignon ont organisé la 9e Grande Soirée Comptable, un événement annuel qui réunit apprenants, anciens diplômés, équipes pédagogiques, professionnels, partenaires et représentants institutionnels.

Ce sont 140 participants qui se sont réunis lors de cette nouvelle Grande Soirée Comptable à Avignon pour célébrer la filière comptable. L'occasion également de découvrir les projets menés par les apprenants et d'échanger autour des perspectives offertes par les métiers de la comptabilité et de la gestion.

Comme chaque année, d'anciens apprenants ont été conviés afin de livrer leurs témoignages. Cette soirée a aussi été propice aux rencontres entre étudiants, enseignants et acteurs économiques du territoire.



Ils sont nombreux à avoir participé à cette nouvelle édition. ©GRETA-CFA Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Un partenariat renouvelé avec les experts-comptables

Depuis plusieurs années, une convention annuelle de partenariat est signée pour renouveler et renforcer les liens entre les formations comptables et la profession.

Ce partenariat, qui lie le Lycée Théodore Aubanel, le GRETA-CFA Vaucluse et l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur, représenté par son président régional, Nicolas Férand, a pour objectif de « développer les conférences professionnelles, enrichir les possibilités de stages et d'alternance, élargir le réseau de cabinets susceptibles d'accueillir et de recruter les apprentis, et organiser des actions communes permettant aux étudiants de mieux appréhender les réalités du monde de l'entreprise », explique le GRETA-CFA Vaucluse.

Ordre des Experts-Comptables PACA : quels sont les enjeux économiques actuels et de demain ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur organise plusieurs conférences dans toute la région, dont une au Pontet le lundi 12 janvier, pour évoquer la Loi de Finances 2026.

La loi de finances spéciale présentée au Parlement et adoptée à l'unanimité le 23 décembre a été publiée au Journal Officiel le 26 décembre 2025. L'occasion pour l'Ordre des experts-comptables PACA d'organiser sa tournée des conférences dédiées à l'activité budgétaire de ce début d'année 2026 dans la région.

Les experts-comptables passeront donc par le Vaucluse ce lundi 12 janvier, au cinéma Capitole au Pontet. D'autres conférences seront aussi organisées à Sisteron, Aix-en-Provence, Marseille, Toulon et Cagnes-sur-mer. Le Conseil régional de l'Ordre profitera de cette occasion pour partager ses vœux pour cette nouvelle année.

Durant ces conférences, Maître Jean-Pierre Cossin, conseiller maître à la Cour des Comptes, analysera

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

les impacts de la loi spéciale et présentera les attendus de la loi de finances à venir. Nicolas Férand, président de l'Ordre des experts-comptables, et Guy de Simone, président de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix-Bastia, de leur côté, aborderont les enjeux économiques actuels.

Lundi 12 janvier. 16h. Cinéma Capitole MyCinewest. 161 Avenue de Saint-Tronquet. Le Pontet.

J.Causse & Associés : 60 ans au service des chefs d'entreprise



Le cabinet d'expertise comptable avignonnais J.Causse & Associés, vient de célébrer ses 60 ans. Un anniversaire que le cabinet a notamment fêté fin décembre lors d'une soirée exclusivement dédiée à ses collaborateurs. Pour cela, le cabinet fondé par Jean Causse en 1964, a réuni ses 150 collaborateurs au

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

centre des congrès du Palais des papes.

« Donner du sens aux chiffres »
« Cet événement privé marquera également une nouvelle étape pour le cabinet, qui souhaite continuer à innover et à accompagner les chefs d'entreprise dans les défis de demain », explique J.Causse & Associés dont la philosophie est de « donner du sens aux chiffres », « simplifier la vie des chefs d'entreprise » et « être un partenaire de confiance dans chaque étape de leur développement ».

« Depuis 60 ans, ce sont nos équipes qui font la différence. Ce moment est l'occasion de leur rendre hommage et de les remercier pour leur engagement et leur contribution à notre réussite collective », complète Olivier Germain, associé du cabinet qui rappelle également que « le cabinet continue de se démarquer par son approche humaine et son faible turnover, gage de stabilité et de continuité pour ses clients ».

Plus de 2 300 clients
Aujourd'hui, J.Causse & Associés accompagne plus de 2 300 clients en France et à l'international. Le cabinet intervient notamment dans les domaines de l'expertise comptable, audit et fiscalité, de la transmission, consolidation et évaluation d'entreprise, du Droit social et de la paie ainsi que de l'accompagnement RSE et le développement à l'international.
« Le cabinet s'appuie également sur des outils modernes et sur un réseau de partenaires de confiance (avocats, notaires, banquiers, etc.) pour offrir des solutions sur-mesure », concluent les responsables de J.Causse & Associés.

L'Expert-comptable d'aujourd'hui : de gardien des chiffres à conseiller stratégique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Marie-France Pedroni, co-fondatrice de bobbee, logiciel de comptabilité et de gestion financière conçu pour les cabinets d'expertise-comptable et leurs clients, met en lumière la transformation profonde que connaît la profession d'expert-comptable, autrefois perçu comme un simple gardien des chiffres, mais qui occupe aujourd'hui un rôle crucial en tant que conseiller stratégique au sein des entreprises.

Le rôle traditionnel du cabinet d'expertise-comptable subit actuellement une transformation profonde. Autrefois perçu comme un gardien des chiffres, l'expert-comptable d'aujourd'hui se positionne désormais comme un véritable conseiller stratégique au sein des différentes structures. Cette évolution est le fruit d'une conjonction de facteurs, notamment la mondialisation des marchés, l'avènement des nouvelles technologies telle que l'IA, mais aussi l'évolution des attentes des différents acteurs que sont les équipes (les collaborateurs), les clients (les chefs d'entreprise) et les partenaires (banquiers, confrères, notaires, avocats …). Dans ce contexte, imaginons de reconstituer un portrait-robot de l'Expert-comptable d'aujourd'hui.

En plus d'être le garant de la conformité réglementaire, l'expert-comptable d'aujourd'hui doit compléter son expertise par une polyvalence de services complémentaires :

Maitrise parfaite des technologies

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Avec l'essor des technologies de l'information, la collecte et l'analyse des données financières sont devenues des tâches automatisées, libérant ainsi du temps et des ressources pour des activités à plus forte valeur ajoutée : néanmoins il s'agit de savoir que ces nouvelles technos existent, de les comprendre pour les mettre en place de façon intelligente au sein du cabinet. L'objectif n'est pas d'empiler des outils ou des solutions mais de savoir les combiner et d'organiser les procédures du cabinet pour y trouver des bénéfices.

Assurer la formation

Comprendre, mettre en place puis former : former ses équipes mais aussi former ses clients. L'utilisation des outils modernes ne peut pas fonctionner de façon idoine avec des procédures traditionnelles (celles qui ont pourtant fonctionnées pendant plus de 30 ans !!). Tout doit être reconstruit. Le passage d'une organisation traditionnelle à une organisation d'aujourd'hui doit être expliqué aux usagers que sont les collaborateurs et les clients.

La conduite du changement est un élément fondamental dans la réussite de l'expert-comptable dans sa transition et il ne doit pas adhérer seul, il doit en devenir la locomotive.

Du reporting financier à l'analyse stratégique

Historiquement, le rôle principal de l'expert-comptable était de produire des états financiers précis et conformes aux normes comptables en vigueur. Avec la maitrise des nouvelles technos et la mise en place d'outils de reporting en temps réel, il est désormais en mesure de se concentrer sur l'analyse approfondie des chiffres, en fournissant des « insights » stratégiques cruciaux pour la prise de décisions éclairées. L'objectif n'est donc plus de produire des déclarations fiscales, en ne se concentrant que sur une obligation fiscale, mais d'aller beaucoup plus loin dans l'analyse des données au service désormais, non plus de l'administration fiscale, mais de son client, le chef d'entreprise.

Anticipation et gestion des risques

Dans un environnement complexe et bouleversé de plus en plus imprévisible et incertain, la capacité à anticiper et à gérer les risques est cruciale pour la réussite d'une entreprise. En sa qualité de conseiller stratégique, l'expert-comptable est chargé d'identifier, d'évaluer et de surveiller les risques financiers, fiscaux et réglementaires auxquels l'entreprise est confrontée, sans oublier les risques nouveaux en liaison avec la cybercriminalité et qui peuvent être très significatifs. En mettant en place des systèmes de contrôle internes robustes et en fournissant des recommandations stratégiques, il contribue à minimiser les risques et à protéger les intérêts de son client.

Data analyste

La donnée est désormais l'or noire. Qui mieux que l'expert-comptable peut se prévaloir de détenir la data des entreprises ? La collecter au bon format, la trier, la stocker puis l'analyser, la tordre intelligemment au service de son client, toujours avec pour objectif de lui fournir des éléments et des conclusions majeures sur son activité, est un axe de développement dans les cabinets aujourd'hui.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

Conseiller stratégique : un partenaire clé pour les clients

En tant que conseiller stratégique, l'expert-comptable est en mesure d'identifier les tendances, les opportunités et les risques qui peuvent influencer la performance future de son client. Ce rôle de conseiller stratégique lui confère l'obligation d'apporter plus de valeur et d'utilité à son rôle de conseiller. Les clients souhaitent être accompagnés mais surtout être écoutés et rassurés avec la capacite de personnaliser la relation de confiance qui existe entre le professionnel et son client.

En conclusion, l'expert-comptable d'aujourd'hui ne se contente plus de manipuler des chiffres, il est devenu un partenaire stratégique indispensable pour la direction et les parties prenantes de l'entreprise. Grâce à son expertise financière, à son analyse stratégique et à sa capacité à anticiper les défis à venir, il joue un rôle essentiel dans la gestion et la croissance des entreprises modernes. L'expert-comptable d'aujourd'hui est un professionnel polyvalent et stratégique qui offre bien plus que des services comptables traditionnels, en apportant une valeur ajoutée significative à ses clients.

Marie-France Pedroni, co-fondatrice de bobbee

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le Pontet : Jean-Yves Harasse reprend le cabinet d’expertise-comptable Achard

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026



Le cabinet d'expertise-comptable Achard, installé au 3 Place Joseph Thomas au Pontet et tenu par Philippe Achard depuis 2004, vient d'être repris par Jean-Yves Harasse et devient un cabinet ComptaCom.

Installé depuis 2001 sur Avignon, Jean-Yves Harasse reprend la clientèle et les collaborateurs du cabinet d'expertise-comptable de Philippe Achard. L'équipe, connue pour sa proximité et son expertise, continuera d'assurer des services comptables de qualité.

Cette transition marque un nouveau chapitre pour le cabinet. Jean-Yves Harasse s'engage à maintenir un service clientèle de haute qualité, grâce à une connaissance approfondie du marché local et une approche personnalisée.

V.A.

Fiducial Expertise : Sylvain Bernard nommé

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

directeur général de la région Sud-Est



A la tête des directions de différents grands groupes depuis plus de 20 ans (Saint-Gobain, Schneider-Electric, Orange), Sylvain Bernard vient de rejoindre Fiducial en qualité de directeur général de sa branche expertise comptable de la région Sud-Est. Ce territoire regroupe au total près de 90 agences dont notamment quatre à Avignon, deux à Orange, deux à Cavaillon, une à Entraigues-sur-la-Sorgue, une à Apt et une à Pertuis pour le Vaucluse ainsi qu'une à Châteaurenard, une à Saint-Rémy-de-Provence, une à Bagnols-sur-Cèze et deux à Arles pour le bassin de vie de la cité des papes. Dans la région, le groupe dispose également d'un effectif de 650 collaborateurs.

« Je suis ravi de rejoindre le groupe Fiducial et de participer à sa forte dynamique actuelle et poursuivre sa croissance ininterrompue depuis près de 50 ans, indique Sylvain Bernard. J'ai pour objectif de développer les activités du groupe dans la région Sud-Est de la France, qui bénéficie d'un fort potentiel économique, et d'attirer des talents au sein de nos agences. »

La nomination de Sylvain Bernard intervient parallèlement à celle de deux autres directeurs généraux (régions Ouest et Nord) et la création d'une direction générale (Région Hauts-de-France et Belux). En tout, Fiducial expertise compte désormais 8 directions générales régionales. « Ces nominations concrétisent l'importance de la valeur accordée à l'humain, marqueur fort du Groupe, côté client comme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 novembre 2026

collaborateur », explique le groupe créé en 1970 par Christian Latouche, son fondateur et actuel président.

Leader des services pluridisciplinaires aux entreprises dans les métiers du droit, de l'audit, de l'expertise comptable, de la banque, du conseil financier, de l'immobilier, de l'informatique, de la sécurité et de l'équipement du bureau, Fiducial compte 332 000 clients à travers le monde où le groupe dispose de 19 600 collaborateurs répartis dans 78 pays pour un chiffre d'affaires de 1,830 milliard de dollars dont 1,240 milliard d'euros en Europe avec 830 agences et 15 300 collaborateurs.